

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3732 - Vendredi 09 Octobre 2020 - Prix : 200 Fc

**POLITIQUE :**

## **L'opposition demande la libération des prisonniers politiques**



**PORT :**

**Les transitaires ont levé leur mot  
d'ordre de grève**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)**

**Prières aux heures officielles  
Du 06 au 10 Octobre 2020**

**Lever du soleil:**  
05h 47mn  
**Coucher du soleil:**  
18h 03mn

**Fadjr :** 04h 35mn  
**Dhouhr :** 11h 59mn  
**Ansr :** 15h 19mn  
**Maghrib:** 18h 06mn  
**Incha:** 19h 20mn



## PLAN COMORES EMERGENT 2030

## Le gouvernement sensibilisé sur le leadership

Un atelier gouvernemental a été ouvert mardi dernier. Ce dernier a pour but de renforcer la cohésion, le leadership et la performance de l'ensemble de son personnel pour participer au développement économique du pays.

L'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI) a convié mardi dernier l'ensemble des membres du gouvernement à un atelier sur le thème : « Quel modèle de leadership pour l'émergence : le rôle central de la promotion des investissements ». Lors de l'ouverture, le ministre de l'économie devant ses collègues indique que l'objectif de cette rencontre qui s'inscrit dans la droite ligne de la politique générale du gouvernement est de faire des Comores un pays émergent d'ici 2030.

« Il s'agit pour nous d'une réalité dont chaque membre du gouvernement doit développer pour notre leadership afin d'insuffler une culture de la performance au sein des



organes que nous dirigeons », avance Houmed Msaidie. Cet atelier gouvernemental a pour objectif de démontrer l'importance du leaders-

hip des dirigeants dans la réalisation du Plan Comores Emergent. Il initiait les participants à l'outil de management PMC Government

(People Management Canvas Gouvernement) pour développer des équipes gouvernementales et ministérielles fortes, engagées et

imprégnées d'une culture de la performance.

Au cours de cette semaine de réflexion pour renforcer la cohésion, le leadership et la performance de l'ensemble de son personnel, le rappel d'exemples de réussite des nations comme Singapour, le Rwanda et l'île Maurice et le rôle primordial de la promotion des investissements dans l'émergence de ces pays sera évoqué par le Maître de cérémonie, Ibrahim Diagne, du cabinet de conseil international Youmann Consulting. Il est un expert confirmé dans les domaines du leadership et de la performance et a déjà formé plusieurs gouvernements africains sur ces thématiques. L'ambition du gouvernement dans ses rencontres est d'intégrer l'Union des Comores dans le cercle des pays dits « Emergents » à l'horizon 2030 et place le secteur privé à l'avant-garde du processus de croissance et de développement du pays.

Ibnou M. Abdou

## MUSIQUE

## Papalote sort un EP en attendant l'album



Hamza Anoir Housseine alias Papalote n'attend pas s'arrêter là. En attendant la sortie de son premier album qui est déjà en cour de réalisation, le jeune chanteur et guitariste a sorti un Extended Play (Ep) de 4 titres. Un projet qui sera présenté au public lors d'une soirée au Select ce samedi.

Connu sur la scène musicale grâce à son talent de guitariste, Papalote a sorti récemment un Extended Play comptant 4 titres. Ce dernier sera

présenté ce samedi soir au Select. « En attendant la sortie de mon album (Wenitessa), j'ai préféré sortir un EP intitulé Tseha ayant 4 titres dont Tarehi, Mahele, Ngamdjo houlola et Wenitessa », nous confie Hamza Anoir Housseine de son vrai nom. Avec ses quatre acolytes qui forment ensemble le groupe Papalote en référence à son nom de scène, ce jeune artiste remercie tous ceux qui ont contribué pour la sortie de ce projet.

Amoureux de la musique depuis son plus jeune âge, Papalote rappel-

le que si ce projet est arrivé à sortir c'est en grande partie grâce à une initiative de plusieurs artistes dont Ikitto (jeune guitariste), l'agence Nextez, Diweiss et bien d'autres musiciens et passionnés qui l'ont accompagné. « J'avais l'initiative de faire ce premier projet. Je me suis donné à fond car je m'étais dit que si on veut, on peut. Et grâce au soutien de beaucoup de gens, on l'a fait avec zéro franc », dit-il.

Pour son apparition sur la scène du Select ce samedi, Papalote rassure que le show sera au rendez-vous et promet qu'en plus de ces quatre nouveaux morceaux, d'autres chansons surprises seront jouées. Du twrab, du pop, du R'n'B, du reggae, du salsa et du blues sont ce qui prouve sa pluralité artistique et son génie.

« Nous jeunes musiciens devons marcher sur les pas de nos anciens comme Maalesh, Salim Ali Amir, Soulaïmana Mzé Cheikh et tous ceux qui ont donné de la visibilité à notre musique et à notre culture comorienne. Nous devons apporter un plus à tout ce que nous faisons et nous devons aussi montrer que la musique comorienne est riche et que le talent est là », dit celui qui considère la musique comme un terrain qui procure une espèce de joie et de bon vivre.

A.O Yazid

## ACTUALITÉ D'ANJOUAN EN BREF

## La Maire de Vouani administre la commune dans la rue



Saenda Ibrahim administre la commune dans la rue. Elle a loué une chambre au village de Vassy pour s'installer. Depuis six mois qu'elle est élue Maire de cette commune, le maire sortant refuse de lui laisser son bureau. Du côté de la commune, les avis divergent, mais personne ne conteste la décision de la haute juridiction. Ce blocage est lié à une histoire d'arme qui a été trouvée au domicile de la Maire élue (son frère est en prison dans l'affaire de coup d'Etat, ndlr). Des hautes autorités de la région de Chisiwani influencent sur ce chaos selon lequel c'est l'état civil de 14 villages qui composent la commune qui sera victime

## ONGOJU dans les griffes de la délinquance

Saindou Chibaco, Maire de la commune d'Ongoju à Nyumakélé part en guerre contre la délinquance juvénile dans sa commune. Il sillonne les six villages composant la commune pour impliquer la population à ce combat. Ce dernier est affecté directement des retours des jeunes de la commune ayant grandi à Mayotte et qui sont expulsés par la suite par les autorités mahoraises. Et depuis, l'alcool coule à flot et la drogue synthétique fait des ravages dans cette zone, même si on n'en parle pas encore dans les hauts parleurs. L'engagement du Maire ne se limiterait pas à enrayer seulement ce fléau social, mais il entreprend pour en avoir des facilités lui permettant de désenclaver la commune. Ongoju est une zone qui n'a aucune route praticable, malgré les aller et retour du chef de l'Etat dans la région.

Rassemblés par Nabil Jaffar

## POLITIQUE :

# L'opposition demande la libération des prisonniers politiques

*Dans une rencontre avec la presse hier jeudi 08 octobre, la plateforme Front commun réunissant le gratin de l'opposition a demandé au chef de l'État Azali Assoumani de démissionner. En attendant ce qui relève du vœu pieux, ils exigent la libération des prisonniers politiques.*

Le Front commun, une nouvelle plateforme réunissant l'Union de l'opposition et le Conseil national de transition (CNT), principales structures de l'opposition, demande la démission « sans délai » du colonel Azali Assoumani et la libération « immédiate » des prisonniers politiques, au premier rang desquels l'ancien prési-

dent Ahmed Abdallah Sambu, l'ancien gouverneur de l'île d'Anjouan, Salami Abdou...

Pour cette toute nouvelle plateforme, l'heure est venue de faire front commun et demander le départ d'Azali Assoumani « connu par son pouvoir dictatorial ». Dans son intervention, cette dame au nom de Sabikia Ahmed Mze a montré que la meilleure démarche à suivre est de faire en sorte que « cet individu » soit refusé dans les localités. « Faisons barrières à cet individu d'une manière pacifique. Huons-le à chaque fois qu'il vient dans nos villes et villages. Nous appelons à la mobilisation de tout le monde », lance celle qui ne souhaite pas nommer le chef de l'État, tellement elle

est remontée contre lui.

Le Front commun demande le « retour rapide à l'État de droit » afin de promouvoir le développement socioéconomique des Comores libres et prospères. Ils se disent « prêts » avec leurs soutiens de l'intérieur que de l'extérieur à assumer pleinement leurs responsabilités. « Nous préférons plutôt mourir en martyr que de vivre dans la servitude d'une caste, d'une famille et d'un clan d'individus mal intentionnés et prêts à livrer au pilori la dignité du peuple comorien », réaffirme Said Mohamed Said Turquie.

De son côté, le secrétaire général du parti Juwa, principal parti de l'opposition Hassane Ahmed Elbarwane rappelle à Azali que son mandat arri-

ve à terme et qu'il doit le réaliser. « Nous avons vu ce qu'il a fait en nommant dans son gouvernement une personne accusée de fraude sur la sécurité sociale [de La Réunion]. Nous avons vu ce qu'a fait Kiki en foulant aux pieds un arrêt de la Cour suprême. Tout ces ingrédients démontrent parfaitement qu'Azali n'a plus le pouvoir ».

Sur le cas de Mouigni Baraka suspecté d'avoir conclu un deal avec les autorités pour pouvoir sortir de sa tanière sans être inquiétés, l'emblématique leader du Front démocratique Moustoifa Saïd Cheikh, rassure qu'aucune discussion n'a été entreprise entre ce dernier et l'autorité. « Mougni est toujours dans notre mouvement. Il est avec nous et n'a-

bandonnera pas ce combat », rassure celui qui a été accusé de trouble à l'ordre public, d'incitation à la rébellion et d'incitation à la violence.

Ces derniers rassurent qu'aucune négociation ne se fera entre le mouvement et le colonel Azali. « Nous mènerons à bien notre combat jusqu'à la démission du colonel Azali. Son mandat est bel et bien terminé. Qu'il se souvienne de la manière dont ses homologues africains ont quitté le pouvoir, comme Omar El Bechir au Soudan, IBK au Mali... Certes ça sera difficile mais le peuple comorien vaincra, recouvrira sa dignité et Azali partira », conclut le mouvement.

Andjouza Abouher

## PORT :

## Les transitaires ont levé leur mot d'ordre de grève

*Les transitaires reprennent leur travail après une longue discussion entre le ministère des transports, Moroni Terminal, et la Société comorienne des ports. Le mot d'ordre de grève qui devrait débiter hier jeudi 08 octobre a été levé, et des échanges sont en cours.*

Devant la presse, le directeur général de la Société comorienne des ports (SCP) a annoncé qu'un consensus a été trouvé avec Moroni Terminal et que la grève prévue n'aura finalement pas lieu. « Nous nous sommes proposés facilitateur et nous avons fait lever le mot d'ordre de grève. Les discussions vont continuer entre Moroni Terminal, les transitaires, la SCP et le ministère des transports et la douane pour voir comment stopper les nouvelles mesures » tant décriées, précise Said Salim Dahalane, le patron de la SCP qui a été dans le viseur du mouvement.

Il a dû indiquer que certaines mesures prises par Moroni Terminal



Le directeur de la SCP en compagnie des transitaires et Moroni Terminal.

à l'encontre des commissionnaires en douane et transitaires ont été jugés abusives et ne relevaient pas des prérogatives des concessionnaires. « La liste est longue. Ça sera l'occasion de voir en long et en large les problèmes des transitaires »,

poursuit-il.

Pour rappel, le Syndicat des commissionnaires en douane et des transitaires avait déposé un préavis de grève de trois jours à compter d'hier jeudi 8 octobre auprès du ministère des Transports et à la

direction générale des douanes. Cette grève était motivée par les nouvelles mesures mises en place par la société de manutention, Moroni Terminal. Elles consistaient à rappeler aux transitaires et commissionnaires en douanes que seuls

les conteneurs de groupage avec véhicule sont à dépoter au port et que les homogènes ou de groupages sans véhicule sont en livraison directe. Il a annoncé également qu'à partir du 1er octobre, les camions pour dépotage doivent se présenter au portail du port de Moroni avant 8h30, dépassée cette heure les camions n'auront pas l'accès au port de Moroni. Des mesures jugées un peu abusives par le directeur de la SCP. Ce dernier a profité de l'occasion pour parler de certains changements qui auront lieu au niveau du port à l'instar de gilets de fonctionnement mais également du programme de sûreté et sécurité.

Andjouza Abouher

## SOCIÉTÉ

## Les contractuels de l'Assemblée ont reçu leurs 13 mois d'arriérés

*Les salaires des 13 mois d'arriérés qu'accusaient les contractuels de l'Assemblée sont en fin libérés. Pour Abdallah Sarouma, un des trois vice-présidents de l'institution, cela permettra au parlement de reprendre ses activités habituelles.*

Les contractuels renvoyés au chômage technique vont bientôt reprendre leurs missions respectives. Ces derniers attendaient de l'Assemblée nationale 13 mois d'arriérés de salaire. Jeudi der-

nier, le vice-président Abdallah Sarouma a annoncé que le paiement est enfin effectué. « Les 13 mois d'arriéré ont été un poids lourd pour le gouvernement et les employés de l'Assemblée nationale. On était obligés de renvoyer une partie des contractuels au chômage technique non pas pour des raisons liées au coronavirus, mais à cause de la crise financière. Ainsi, ils vont pouvoir enfin reprendre leurs fonctions dès la semaine prochaine », a-t-il déclaré lors d'un point presse.

Le surnommé Chabhane montre que le gouvernement vient de « souffler » car il était à deux doigts d'être asphyxié « par les articles de presse » portant sur ce sujet. « Il fallait passer sur plusieurs procédures surtout les opérations liées à la trésorerie mais les journalistes se sont fiés aux rumeurs pour faire leurs articles », regrette celui pour qui le dossier était loin d'être une sinécure.

« Le gouvernement a commencé depuis le 4 octobre dernier à payer [les arriérés du] personnel de

l'Assemblée nationale. Cette opération n'était pas du tout facile. En tout cas, désormais il n'y a aucune dette entre le gouvernement et les contractuels », enchaîne de son côté Abdourahim, questeur à l'Assemblée. Pour rappel, le gouvernement avait mobilisé une enveloppe de 200 millions de nos francs pour régler la totalité de ces arriérés.

Kamal Gamal

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouher  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
 www.lagazettedescomores.com  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

## Des journalistes et associations villageoises sensibilisés

*Suivant son programme de lutte contre la drogue, le réseau national anti-drogue a formé la semaine dernière des représentants d'associations villageoises et des journalistes sur la sensibilisation, la prévention et la lutte contre l'usage de la drogue aux Comores.*

Une formation de sensibilisation sur la prévention et la lutte contre l'usage de la drogue aux Comores a eu lieu samedi dernier à Moroni. Cette dernière a été organisée par le Réseau National Anti-Drogue (RENAD) à l'endroit des associations villageoises et certains journalistes qui épousent la lutte. Mohamed Abderemane Boinafoumou connu sous le nom de Mab Elhad, président du réseau national anti-drogue indique que l'objectif de cette formation est d'u-



nir les représentants des associations de nos villages et les journalistes pour qu'ensemble ils puissent mener cette lutte en espérant mettre fin à l'importation et l'usage des stu-

péfiants aux Comores.

Après avoir expliqué et démontré tous les types de drogue qui existent dans notre pays depuis 1987, notre interlocuteur avance qu'il est

convaincu que l'usage de la force ou les peines de prison infligées contre les commerçants des stupéfiants et les consommateurs sont lourdes, mais cela, n'arrive plus à donner les

résultats escomptés de cette lutte. « Il est temps qu'on change la donne vers une politique différente devant ramener les consommateurs à comprendre les réels dangers qu'ils encourent », pense le président de l'Ong RENAD.

Ce dernier estime que les autorités se sont emparées de cette lutte et il est temps que les associations et la presse prennent le relai pour une victoire commune. « Le taux des jeunes consommateurs s'accroît de jour en jour dans la mesure où le prix des produits stupéfiants est devenu plus accessible. Ainsi certains jeunes pensent que la drogue est un opium antalgique indispensable pour se soulager des douleurs ou se libérer de leurs soucis », constate-t-il.

Ibnou M. Abdou

## Prendre à bras le corps la gestion des déchets chimiques

*Dans le cadre du processus de formulation du document de projet « Gestion des produits chimiques et des déchets dangereux », la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts, a organisé mardi dernier avec des parties prenantes nationales, une réunion de concertation pour la validation du document de ce projet, élaboré avec l'appui du PNUD.*

Il est reconnu qu'en raison de leur petite taille et de leurs ressources limitées, les petits États insulaires en développement (PEID) comme les Comores sont des économies tributaires des importations. Par ailleurs leur éloignement de l'Océan Indien rend l'exportation et la logistique des matières recyclables et des déchets dangereux difficiles et coûteuses.

C'est un projet régional intitulé «Indian Ocean Child» et fait partie du programme mondial «Mise en œuvre d'un développement durable des produits chimiques à faible teneur et non chimiques dans les PEID» dénommé GEF ISLANDS et financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Trente petits états insulaires y prennent part dont l'objectif principal est la « Prévention de l'accumulation non-contrôlée de déchets et de produits chimiques contenant de POPs, Mercure et d'autres produits chimiques nocifs dans l'environne-

ment, ainsi que leur gestion dans les PEID».

Le budget pour les 4 pays de notre zone (Seychelles, Maurice, Maldives et Comores) est de treize millions de dollars (Usd) et la part revenant aux Comores est de trois millions six cent mille dollars. Dans notre pays la gestion des déchets est une priorité nationale dans la mesure où la population est exposée à des risques sanitaires et environnementaux due aux déchets qui s'accumulent au fil du temps.

Aussi, ce projet « Islands » sur le traitement des déchets chimiques et dangereux à travers ses différentes activités cherche à palier aux impacts négatifs de ces derniers qui peuvent s'accumuler dans les tissus humains ou animaux, se déplacer sur de longues distances par l'intermédiaire de l'air ou de l'eau, et représenter un danger pour l'homme et l'environnement.

Il s'agit entre autres d'empêcher l'accumulation future de produits chimiques entrant dans le pays, par l'élaboration de mesures réglementaires et politiques pour contrôler les importations et améliorer la gestion des produits chimiques et des produits qui conduisent à la génération de déchets dangereux et viser l'amélioration des capacités des douaniers, des autorités portuaires et des agents chargés de l'application des lois environnementales.

Le projet vise une gestion sécurisée et une élimination des produits

et matériaux chimiques obsolètes par l'installation de structures centralisées pour le traitement des déchets médicaux. Et aussi l'identification, le reconditionnement, l'exportation et le traitement en toute sécurité les déchets dangereux à l'étranger.

Il s'agit aussi d'aller vers une

gestion efficace des déchets et des produits chimiques générés quotidiennement en augmentant le taux de collecte et améliorer les services de collecte et la viabilité financière des services de collecte des déchets municipaux. Au cours des discussions, il a été beaucoup question de l'emplacement des sites et de la

non-application de la législation existante. Cependant il a été admis que ce projet permettra au pays de mettre sur les rails les éléments indispensables pour faire face à cette problématique.

Mmagaza



Avec des lunettes Ismael Houda Aticki consultante nationale du projet.



## COMMUNIQUE

La SONELEC informe que suite aux interventions de ses équipes techniques, depuis 24 h déjà, une amélioration progressive est observée dans presque toutes les régions de l'île comme prévu.

La SONELEC rassure à ses clients, de ne ménager aucun effort pour le rétablissement effectif de sa production et pour revenir dans son programme de distribution antérieur.

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km

FFC :

# Le duel de test, Comores # Tunisie, suscite la controverse

Les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (Can) font l'objet d'une sérieuse préoccupation chez les staffs techniques. Des matches de test s'organisent ici et là. Les Cœlacanthes n'échappent pas à cette stratégie riche et enrichissante. En Tunisie, un double affrontement les attend : U20 masculins locaux et Libyens seniors. Mais, le 1er duel de test ne fait pas l'unanimité. « On cherche des bêtes là où il n'y en a pas », entend-on dans les couloirs de la Ffc.

Les préparatifs pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (Can) poussent les associations, membres de la Confédération africaine de football (Caf) et de la Fédération internationale de football association (Fifa) à s'organiser en matches amicaux, de test et de repérage, à domicile ou en déplacement. Dans le souci d'une homogénéisation du groupe, les Cœlacanthes des Comores font autant. Actuellement,



ils s'acclimatent en Tunisie où deux rencontres, amicale et de figlage, les attendent : la 1ère, face aux U20 masculins tunisiens, est plus distractive et pédagogique que concurrentielle.

Mais, elle divise. « Les gens aiment la polémique. Le match

contre les U20 tunisiens est un regroupement pédagogique et de combinaison. Il n'est pas officiel. Ils cherchent des bêtes là où il n'y en a pas », entend-on dans les couloirs de la Fédération de football des Comores (Ffc). Et la 2e opposition, contre les Libyens, est officielle et

sert de repérage pour mieux raffiner l'effectif.

A ne pas confondre match amical et regroupement de figlage. Le 1er est régenté par les textes internationaux en vigueur, notamment de la Caf, et de la Fifa, qui régissent la discipline. Le nombre

des remplaçants reste conforme aux normes internationales. Les matches amicaux rentrent dans le cadre des confrontations, quantifiables au classement général Fifa. Donc, même amical, chaque prétendant se consacre pour défendre au mieux le flambeau national. En revanche, le regroupement de figlage peut s'opérer aussi par un match amical, mais plus distractif et pédagogique que concurrentiel.

Par accord mutuel, le face-à-face peut être arbitré par n'importe qui, désigné par un des adversaires, et fractionné en deux, trois ou quatre mi-temps. Le remplacement est illimité. L'objectif n'est pas la victoire mais l'analyse, le discernement technico-tactique et le repérage des nouveaux éléments. Ainsi, la combinaison du groupe et l'élégance de style de jeu émergent. Dans ce contexte, le résultat importe peu, car il n'est pas comptabilisable au classement général Fifa. Nuance !

Bm Gondet

## UNION DES COMORES Unité – Solidarité – Développement

Front Commun des Forces Vives Contre la Dictature et pour la Tournante de 2021 à Ndzhouani, et de 2026 à Mwali

### Commission de la Communication

#### Communiqué

Depuis le Hod-up électoral perpétré par Azali Assoumani le dimanche 24 mars 2019, les organisations, les partis et tous les mouvements politiques de notre pays ont mené sans faiblesse la résistance. Mais depuis que la tyrannie prit une nouvelle tournure de tromperie, de mensonge et de promesses fallacieuses alors que l'échec de la Confrérie au pouvoir est pathétique sur tous les plans, toutes les forces vives de la nation qui veulent vivre libres se sont rapprochées en mettant de côté leurs égos et ont formé le Front Commun des Forces Vives Contre la Dictature et pour la Tournante de 2021 à Ndzhouani, et de 2026 à Mwali.

Cette Unité retrouvée comprend un Front intérieur et extérieur pour la résistance contre le pouvoir illégal et illégitime d'Azali laquelle devient populaire, conquérante, plus forte et solidaire.

Les objectifs du Front Commun se concentrent de prime abord au retour rapide à l'Etat de Droit afin de promouvoir le développement socioéconomique des Comores libres et prospères.

Puis, nous-nous réjouissons de la convergence de nos luttes pour 2021 et la Tournante non échangeable et ni négociable.

Le Front est prêt avec ses différentes composantes intérieures et extérieures à assumer pleinement ses responsabilités historiques avec le soutien du peuple comorien ; nous préférons plutôt mourir en martyrs que vivre dans la servitude d'une caste, d'une famille et d'un clan d'individus mal intentionnés et prêts à livrer au pilori la dignité du peuple comorien.

Ainsi, le Front Commun des Forces Vives demande la libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers politiques en attendant leur jugement sur la base de dossiers crédibles concomitamment au respect des procédures judiciaires en référence au Droit et aux différents textes applicables en la matière. Nous exigeons la mise en liberté sans condition de l'ancien Président SAMBI, du Gouverneur élu d'Anjouan, le docteur SALAMI, de l'ancien Vice Président Mohamed Ali SOILIH alias MAMADOU, des autres anciens vice Présidents, des anciens ministres, de Mohamed MOINA et des journalistes et tous ceux qui sont injustement emprisonnés pour délit d'opinion.

Le Front Commun appelle tous les partenaires des Comores à stopper leur soutien à Assoumani Azali. Le Front Commun demande au peuple comorien de manifester sous de multiples formes



leur rejet de ce régime despotique, clanique et répressif et de préparer l'alternance.

**Et nous demandons la démission sans délai du colonel Azali, eu égard aux différentes forfaitures dont il est l'auteur, son usurpation de la fonction présidentielle et pour Haute trahison.**

Azali ne peut plus continuer à toujours se regarder dans sa boule de cristal. Qu'il se souvienne d'où sont passés ses homologues africains comme Omar ELBECHIR au Soudan, IBK au Mali, Ben Ali en Tunisie, Mubarak en Egypte et tant d'autres sur le Continent. Certes ce sera difficile, mais le peuple comorien

vaincra, recouvrira sa dignité, et Azali partira. **L'une des tâches les plus difficiles sur le Continent africain est de déboulonner un dictateur de son fauteuil.**

Toutefois, avec persévérance, confiance, détermination, abnégation et don de soi, le peuple comorien vaincra le dictateur et sa Confrérie, et l'Etat de Droit et la Démocratie triompheront inéluctablement avec la Tournante de 2021 à Ndzhouani et de 2026 à Mwali.

Fait à Moroni, le 08 octobre 2020

Le Chargé de la Communication

## EQUIPES DES COMORES

## Zaydou Youssouf : "Ce n'est pas une question que je me pose"

Ayant un contingent de plusieurs jeunes dans les centres de formation française, les Comores font partie de ces pays dont leurs sélections sont composées presque par des binationaux. Des joueurs évoluant en majorité avec d'autres sélections en jeunes et réticents à l'idée de jouer pour leurs pays d'origines. A l'exemple de Zaydou Youssouf, milieu de terrain de l'AS Saint-Etienne dont l'équipe nationale des Comores ne fait pas partie de ses priorités.



"Il y a énormément de jeunes pépites qui fréquentent les centres de formation. Certains commencent déjà à jouer le haut niveau avec des clubs pros. Je ne me fais pas de soucis pour la génération qui va émerger" déclarait il y a deux ans Ali Ahamada. L'ancien gardien de but de Toulouse et ancien Espoir Français faisait références à des jeunes comme Zaydou Youssouf, Myziane Maolida, Naouir Ahamada ou Isaac Lihadji. Des jeunes côtoyant les équipes de jeunes de France et courtisés par le staff technique des Cœlacanthes. Mais aussi d'autres pépites qui émergent à Nantes, Marseille, Nice et Metz entre autres.

International depuis 2017 avec les équipes jeunes de France, Zaydou Youssouf (21 ans) compte aujourd'hui 11 sélections dont 2 avec les Espoirs. Interrogé début du mois par le site But Football Club à propos des Cœlacanthes, le franco-comorien a réitéré son désir de jouer avec les l'équipe A de France. « Comme je ne suis pas à 100%, je pense que ce sera compliqué d'être appelé sur les prochaines sélections. Je n'ai pas renoncé aux Espoirs. Le maillot bleu, c'est quelque chose qui me tient à cœur. Cela passera par mes performances en club. D'abord il faut que je sois le plus performant possible. La suite, on verra... »

Bien que le sociétaire de l'AS Saint-Etienne reconnaisse que la

concurrence à son poste est très rude, les Comores n'entrent pas pour le moment dans ses plans. Pour celui qui porte quotidiennement un pendentif à l'effigie de l'île de Ngazidja, jouer pour les Cœlacanthes n'est pas à l'ordre du jour. « Ce n'est pas une question que je me pose aujourd'hui. Pour l'instant, je suis focalisé sur les Espoirs. Dans le foot, il est difficile de se projeter dans l'avenir. Il se passera ce qu'il se passera. Pour l'instant, ce sont les Bleuets. Il y a des qualifications pour l'Euro 2022 et mon esprit est sur ça ».

BH

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	60 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche et de l'Environnement

**PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS  
ET DE LA COMPÉTITIVITÉ**

**PIDC (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM,**

**COORDINATION NATIONALE DU PROJET**

Réf. n°2020/024/ PIDC/AMI/EMPME

**« SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERTEN MICRO  
PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE (MPME) »**

1. Le (PIDC) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de certaines régions à fort potentiel.

L'objet du projet est de promouvoir le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et des acteurs de la chaîne des valeurs concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 25 millions, sont les suivantes :

- Renforcer la compétitivité des chaînes de valeur cibles et du secteur privé
- Appui direct aux entreprises
- Gestion de projet, Suivi/Évaluation, et Renforcement de Capacités.

Dans le cadre de la mission, le PIDC lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, en vue du recrutement d'un **Expert en micros petites et moyennes entreprises** dont les responsabilités, tâches ainsi que le profil sont définis dans les présentes termes de références.

**2. Objectif de la mission**

L'Objet de la mission d'un Expert est de contribuer à la mise en œuvre des activités d'appui

direct aux entreprises et de l'amélioration du climat des affaires en particulier aux secteurs d'interventions du projet.

**3. Missions et tâches :**

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, l'Expert (MPME) en collaboration avec les autres spécialistes du projet, assume les responsabilités suivantes :

- Appuyer le prestataire de services chargé de la mise en œuvre du CPA dans l'exécution de ces activités ;
- Appuyer le prestataire de service à la mise en place des Fonds de Développement pour les MPME et les Coopératives ;
- Il assistera au prestataire de service au renforcement des services de développement des entreprises ;
- Il doit être le chef de file sur les appuis et les réformes institutionnelles et réglementaires liées aux secteurs agricole, tourisme et les secteurs connexes ;
- Il doit apporter toute assistance aux institutions de service développement des entreprises et secteur privé en général
- Il doit prendre les initiatives et collaborer avec le ministère et les acteurs du secteur privés (UCCIA, MODEC, Nouvelle OPACO, ANPI, CAP etc) pour l'amélioration du climat d'investis-

sement ;

- Il doit développer les relations nécessaires avec les acteurs et partenaires au développement pour assurer le succès du programme lié au développement du secteur.

**4. Profil du consultant**

- Diplôme Professionnel en entrepreneuriat/développement des entreprises (Master II) et/ou, économie et droit des affaires ;
- 8ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'entrepreneuriat et du développement économique ;
- Très bonne expérience de l'environnement des affaires, de préférence avec une équipe multi-sectorielle ;
- Bonne connaissance en plan d'affaire et suivi des entreprises ;
- Bonne maîtrise de la culture entrepreneuriale ;
- Excellente connaissance des stratégies nationale de développement et de l'environnement des affaires et du secteur privé aux Comores ainsi que les politiques d'améliorations climat d'investissement tel que le Doing Business ;
- Bonne connaissance des choix et des perspectives d'investissements aux Comores par la Diaspora.

**5. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :**

- Une lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet ;
  - Un curriculum Vitae détaillé incluant les références de trois (3) personnes pouvant attester des compétences techniques et qualité interpersonnelle du candidat ;
  - Les copies des diplômes certifiés et des attestations de travail ;
- Les candidatures seront déposées sous pli fermé avec la mention « Candidature au poste d'Expert en MPME » au secrétariat du Coordonnateur du PIDC.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées physiquement ou par email à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **23 octobre 2020 à 14 h 00** (heure locale en Union des Comores).

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf. n°2020/024/PIDC/AMI/EMPME, au secrétaire du PIDC. MAPE, Mdé Ex-CFADER Moroni, Tél (269) 432 80 86. Email projetpidc@gmail.com

Lancé le 9 octobre 2020